ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit

Question écrite n° 1231

Texte de la question

Mme Arlette Grosskost souhaite interpeller Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la situation des familles surendettées à cause des crédits renouvelables. Elle souhaiterait savoir s'il pourrait être envisageable que les assurances souscrites par les emprunteurs au moment de la signature du contrat couvrent un maximum de risques : décès, santé, mais aussi chômage, diminution de revenus ou encore changement de situation familiale.

Données clés

Auteur : Mme Arlette Grosskost
Circonscription : Haut-Rhin (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1231
Rubrique : Consommation
Ministère interrogé : Économie, finances et emploi
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 juillet 2007, page 4950
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)